

COMMUNIQUE DE PRESSE

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MAI 2018**

**L'aménagement des berges du Gers en étude**

Le dernier conseil communautaire de la Lomagne Gersoise s'est déroulé le 15 mai dernier, au sein du siège administratif à Fleurance.

L'ordre du jour était essentiellement consacré à la nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), avec d'une part l'engagement du retrait du SIDEL de Lectoure (pour adhérer en suivant au futur syndicat de bassin du Gers) et d'autre part l'adhésion au syndicat de l'Arrats.

Les derniers marchés de travaux pour la réhabilitation de l'office de tourisme Gascogne Lomagne à Lectoure ont été également attribués permettant d'envisager la mise en œuvre de travaux dès la fin de la saison touristique 2018.

En fin de Conseil, le Président a tenu à informer ses collègues élus des préconisations du plan paysage engagé sur la Lomagne Gersoise, qui fixe notamment la reconquête de l'eau comme axe prioritaire. A ce titre, il a proposé que la communauté de communes puisse lancer les études d'opportunité et de faisabilité pour l'aménagement des berges du Gers, véritable vecteur d'attractivité touristique et offre de service supplémentaire pour la population résidentielle. Les conclusions de ces travaux permettront à la prochaine mandature de posséder l'ensemble des éléments nécessaires pour engager ou pas cette démarche.